



Les enjeux « Eau » pour l'industrie

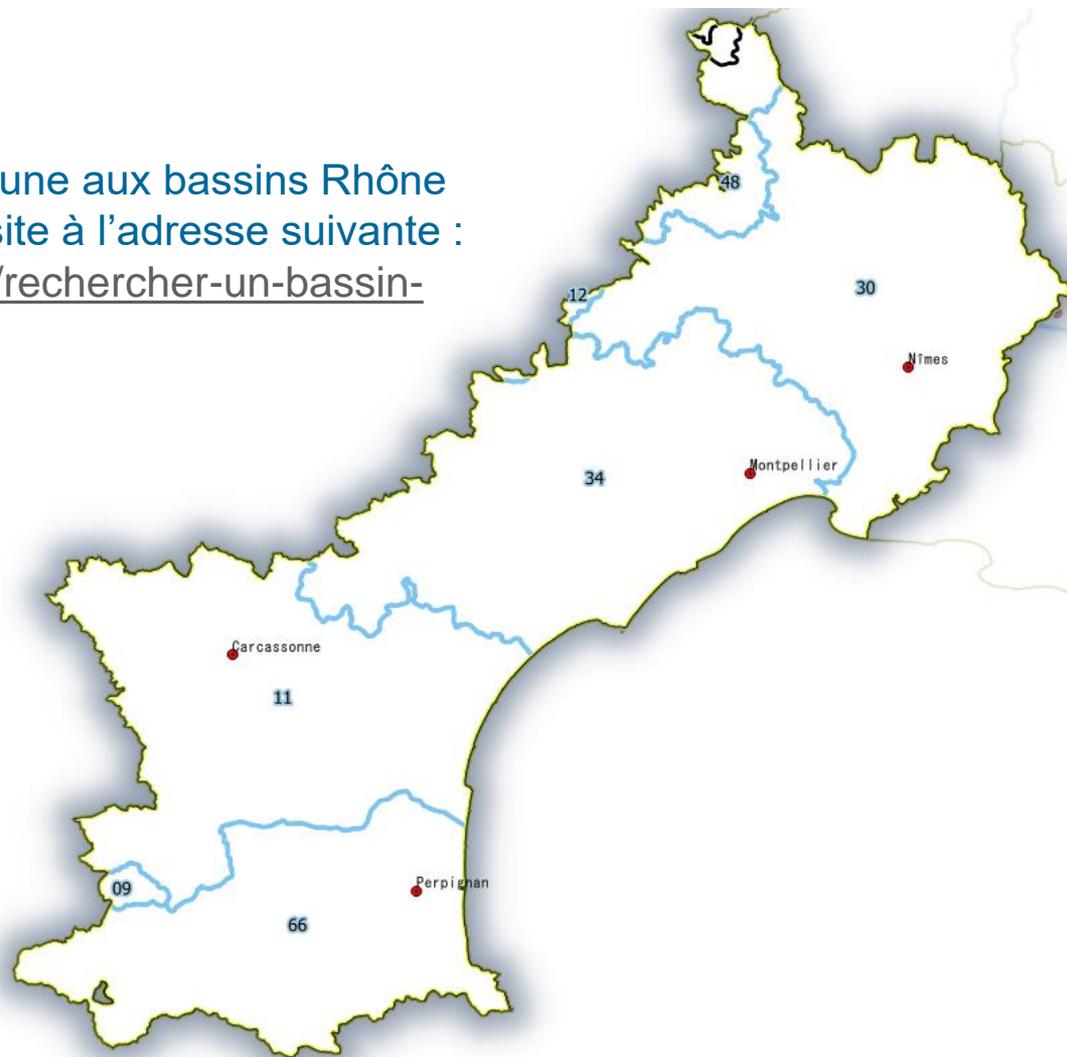
Présentation des aides de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

- Economies d'eau

Fabienne SERVETO
Experte Pollutions Industrielles
Département du Programme et des Interventions

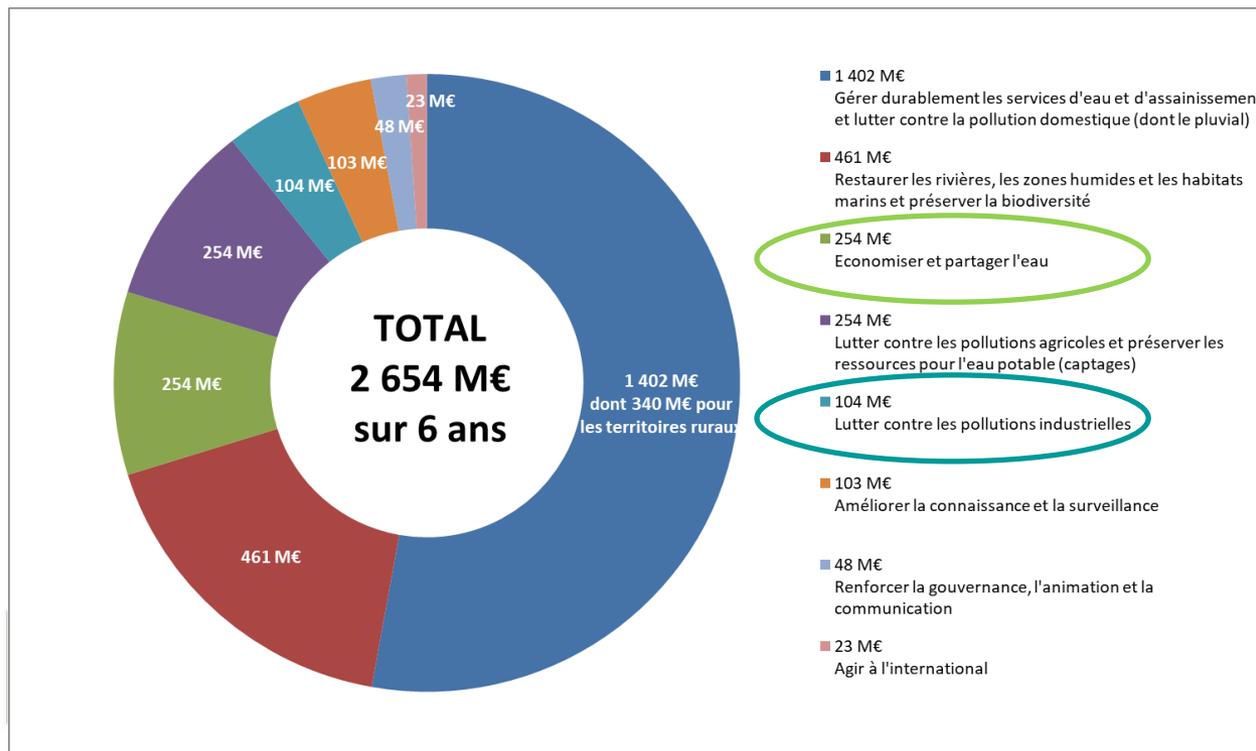
Carte du bassin Rhône Méditerranée

Pour vérifier l'appartenance d'une commune aux bassins Rhône Méditerranée et Corse, consultez notre site à l'adresse suivante : https://www.eaurmc.fr/jcms/ppi_36250/fr/rechercher-un-bassin-par-commune



Un budget pour 2019-2024

- **2,65 Milliards d'euros** (440 Millions € par an)
- **Investis sur 6 ans** pour le quart sud-est de la France et la Corse
- **Au bénéfice des maîtres d'ouvrage** (collectivités, industriels, agriculteurs, associations) **qui agissent pour l'eau**



Budget augmenté en 2022 pour des aides plan de résilience, post-sinistre et canalisations

+ 74,5 M€



Modalités d'interventions

Les dispositions structurantes

Les aides sont apportées dans le **respect de l'encadrement européen**

- L'agence de l'eau accompagne les **projets d'intérêt manifeste** (gain environnemental, rapport coût/efficacité)
- Le **renouvellement** d'ouvrages est éligible dès lors qu'il est démontré que le projet présente un gain environnemental
- Montant minimum « travaux » 10 k€
- **Ne pas engager le projet** avant d'avoir déposé une demande d'aide sur le portail TSA

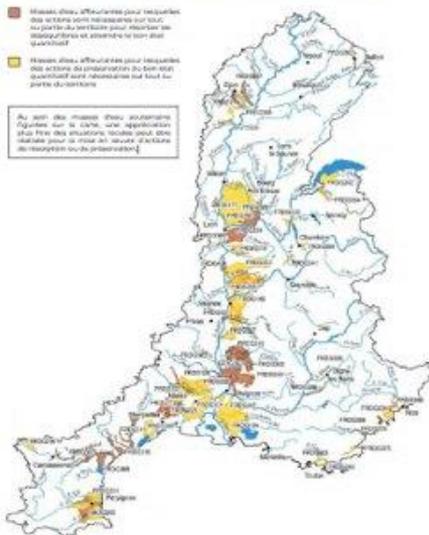
L'appui au monde industriel

Les priorités du 11^{ème} Programme en termes d'économie d'eau

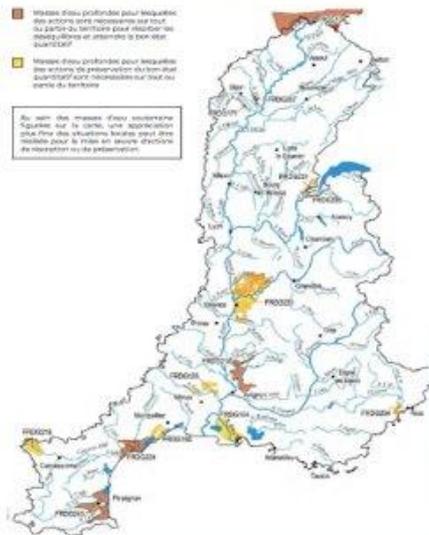
⇒ Des interventions ciblées sur les secteurs prioritaires (en déséquilibre quantitatif ou équilibre fragile) identifiés dans les SDAGE

Ex : SDAGE RM (cartes 7A1, 7A2 et 7B)

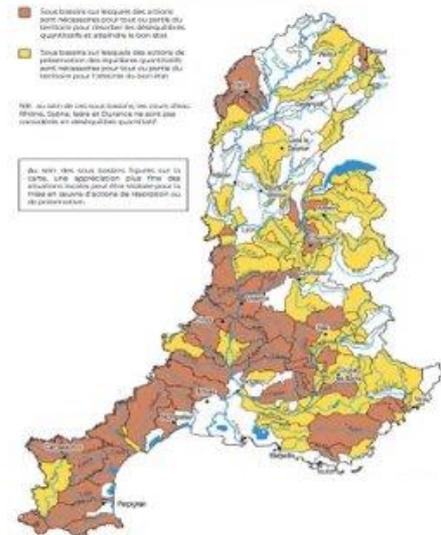
CARTE 7A1
Actions relatives au bon état quantitatif des masses d'eau souterraines affleurantes



CARTE 7A2
Actions relatives au bon état quantitatif des masses d'eau souterraines profondes



CARTE 7B
Actions relatives à l'équilibre quantitatif des eaux superficielles



• Outil SIG « lizmap » pour affiner :

https://eurmc.lizmap.com/sie-rhone-mediterranee/index.php/view/map/?repository=themes&project=SDAGEPdM2022_2027_RMC_LizmapV13

4 - GESTION QUANTITATIVE

- 5 - Prélèvement d'eau
 - 5 - Mesure(s) 2022-2027 (Cours d'eau)
 - 5 - Mesure(s) 2022-2027 (Plans d'eau)
 - 5 - Mesure(s) 2022-2027 (Eaux sout.)
- X Masses d'eau souterraines concernées par des actions relatives au bon état quantitatif (OF7A1 et 7A2)
 - X Masses d'eau profondes (OF7A2)
 - X Masses d'eau affleurantes (OF7A1)
- X Bassins versants concernés par des actions relatives au bon état quantitatif (OF7B)



L'appui au monde industriel

Les priorités du 11^{ème} Programme **en termes d'économie d'eau**

- **limiter les prélèvements et économiser l'eau**

Exemples : Changement de procédé, technologies économes, Recyclage circuits fermés, réutilisation, récupération eaux pluviales...

- **Mobiliser des ressources de substitution aux prélèvements actuels en complément des économies d'eau réalisables**

(Eligibles si présence d'un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) sur le territoire)

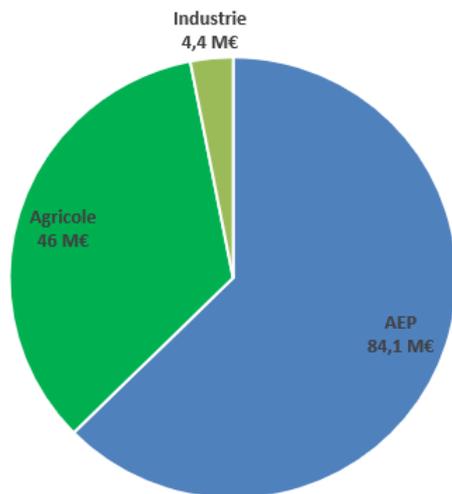
Exemples: Solutions alternatives d'approvisionnement en eau de process ou refroidissement...

=> Taux d'aide max : **40% (GE), 50% (ME) et 60% (PE)**

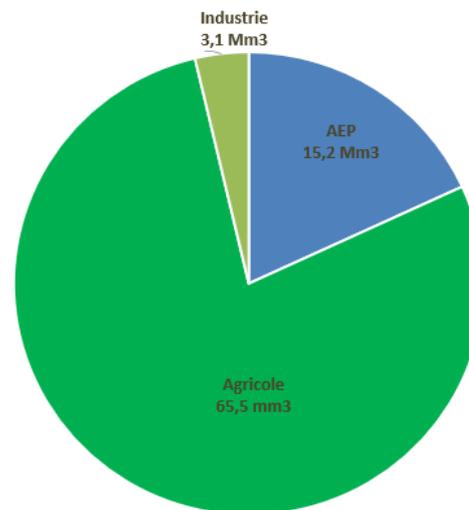
Les chiffres clés du 11^{ème} Programme

Volet économie d'eau

Montants d'aides LP21 par type d'usage, au 11ème programme (2019 -mi2023)



Volumes économisés par type d'usage, au 11 ème programme (2019 -mi2023)



- **35 bénéficiaires** ont fait l'objet d'une décision d'aide
- **4,4 M€ d'aides** octroyées au 11^{ème} P pour les industriels (37 dossiers)
- **3,1 Mm³** économisés



L'appui au monde industriel

Hors aides classiques **en termes d'économie d'eau**

Perspectives 2023-2024 :



Lancement d'un Appel à Projets pour accompagner les acteurs économiques dans leur sobriété en eau



AAP Sobriété en eau des acteurs économiques

Contexte

- Une situation de sécheresse exceptionnelle en 2022 qui a abouti à des restrictions réglementaires drastiques (arrêtés sécheresses)
- Le 30 mars 2023, **lancement du plan eau** qui affiche des ambitions fortes.

Deux mesures à destination des acteurs économiques et industriels :

1. Établissement d'un plan de sobriété pour l'eau
2. Accompagner au moins 50 sites industriels ayant de forts potentiels de réduction



Lancement d'un appel à projets **qui ouvre les aides aux opérations d'économies d'eau à tous les territoires des bassins Rhône Méditerranée et de Corse**



AAP Sobriété en eau des acteurs économiques

Objectifs

Les projets présentés doivent s'inscrire dans un objectif de réduction important des prélèvements existants (**gain > 5000 m³/an**) dans la ressource en eau (réduction des prélèvements directs ou réduction des prélèvements sur réseau AEP).

Ils portent notamment sur la lutte contre les fuites des réseaux de distribution et sur la réduction des consommations.

A ce titre, sont éligibles :

- le changement de process, la mise en œuvre de technologies propres plus économes en eau
- la mise en place de circuit de recyclage (eau de refroidissement...)
- la réutilisation des eaux usées traitées
- le recyclage des eaux pluviales
- la réparation de fuites sur les réseaux...



AAP Sobriété en eau des acteurs économiques

Modalités

Déroulé de l'Appel à projets :

- Date d'ouverture de l'appel à projets : **03 juillet 2023**
- Date limite d'envoi des dossiers de demandes d'aide : **30 septembre 2024**
- Sélection des projets **au fil de l'eau**
- Décision de financement, au plus tard à la **dernière commission des aides de 2024**

Conditions d'intervention:

- Les aides sont apportées dans le respect de l'encadrement européen
- Taux d'aide max : **30% (GE), 40% (ME) et 50% (PE)**
- Enveloppe allouée: **10 M€**

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site de l'agence de l'eau à l'adresse suivante : [Appel à projets "Accompagner la sobriété en eau des acteurs économiques \(hors agricoles\)"](#)

L'appui au monde industriel : Synthèse

AGIR POUR UNE MEILLEURE GESTION DE L'EAU



TRAITER

Les émissions de micropolluants (métaux, plastifiants...) et de macropolluants (matière organique...) perturbent les milieux et notre santé. L'agence de l'eau soutient :

- les dispositifs d'épuration ;
- les changements de process...

INFILTRER

L'imperméabilisation croissante des sols a des conséquences sur le cycle de l'eau, mais aussi sur notre qualité de vie. L'agence de l'eau soutient :

- la déconnexion des eaux pluviales ;
- la désimperméabilisation...

ÉCONOMISER

La réduction des consommations et des fuites contribuent fortement à laisser plus d'eau disponible dans les cours d'eau et nappes. L'agence de l'eau soutient :

- le recyclage des eaux en interne ;
- les changements de process...

ÉVITER

La survenue d'un accident sur site constitue aussi un risque pour l'environnement. L'agence de l'eau soutient :

- la sécurisation des stockages ;
- les dispositifs préventifs...

**MAIS AUSSI MESURER,
VALORISER, INNOVER...**



Merci pour votre attention